



## Saint Léger sur Dheune

### Les principales décisions du conseil municipal au 2ème trimestre

#### Séance du 29 avril 2009

Le Conseil Municipal a décidé :

- de procéder à la mise à jour du tableau de classement des voies communales afin d'intégrer les nouvelles voies - la longueur de la voirie communale étant prise en compte pour le calcul de la dotation de solidarité rurale - La voie du lotissement des Perrières est privée et entretenue par la commune depuis des années. Le Conseil Municipal décide donc de l'intégrer à la voirie communale et de procéder à l'enquête publique préalable à son classement définitif ;
- de conclure une convention d'assistance technique dans le domaine de l'assainissement, de la protection de la ressource, de la restauration et de l'entretien des milieux aquatiques avec le Conseil Général. Il autorise le maire à signer cette convention. Le coût de cette mission pour 2009 s'élève à 473 € ;
- de signer une convention d'entretien des locaux administratifs avec la Communauté de Communes Entre Monts et Dheune ;
- de mettre en place une action sociale en faveur du personnel communal et d'adhérer au CNAS (le Comité National d'Action Sociale propose des prestations sociales et familiales, des prêts, des actions culturelles ...)
- de valider le programme des stages ados de l'été 2009 et d'approuver leur coût respectif à la charge des familles : « hip hop » 32 € par enfant, « slam poésie » 27 € par enfant, « tennis initiation » 28 €, « VTT initiation » 35 €, « arts plastiques » 35 €, « tennis perfectionnement » 28 €, « tennis de table » 42 € et « multisports » 35 €. Ces stages s'étaleront du 6 au 31 juillet.

#### Séance du 22 juin 2009

Le Conseil Municipal a procédé au tirage au sort de 3 jurés d'assise en vue de préparer le jury 2010 de chaque Cour d'Assise. Il a décidé :

- de déposer un dossier de demande de subvention auprès de l'Inspection Académique pour équiper l'école de nouveau matériel informatique (chariot multimédia de 8 à 10 ordinateurs portables, tableau blanc interactif ...) dans le cadre du projet « école numérique rurale » lancé par l'Etat – projet subventionné à hauteur de 80% de la dépense hors taxe ; 93 écoles seront sélectionnées en Saône-et-Loire ;
- de maintenir en délégation de service public la gestion et l'exploitation du port de plaisance communal et de lancer la procédure de renouvellement de cette délégation ;
- d'adhérer à l'Agence Technique Départementale d'Assistance au service des communes ;
- d'adhérer au pôle retraite du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale (mission d'information et de formation, interventions sur les procédures liées aux dossiers de retraite...)
- après présentation du projet d'extension du réseau d'assainissement du Reulet et de la Savoye, d'acquiescer une parcelle de terrain nécessaire à l'implantation d'un poste de refoulement des eaux usées ;
- valide le rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'assainissement collectif 2008 ;
- décide de réaliser un lotissement communal d'une dizaine de lots dans le prolongement direct du lotissement du Clos des Joncs Salés et de confier au Cabinet Laubérat Javouhey la mission de géomètre relative au projet . Le maire informe l'assemblée de l'attribution d'une dotation globale d'équipement de 75 000€ pour la rénovation de la salle P Chamagne.



### Patrimoine communal

Ces deux tableaux peints double face représentent :  
 - « la Transfiguration du Christ »  
 au revers en grisaille « la Prédiction de St Laurent »  
 - « le Martyr de St Laurent »  
 au revers en grisaille « l'Arrestation du Pape »  
 Dérobés en l'église de St Léger en 1976, ils ont été  
 retrouvés en Belgique en 2008.



La restauration de ces œuvres d'art sacré est en cours à Semur en Auxois en Côte d'Or. Le maire et l'adjoint en charge du patrimoine communal se sont rendus sur place le 29 mai dernier pour en assurer le suivi.

Ces tableaux classés monuments historiques le 4 juillet 1904 seront réintégrés dans l'église avant la fin de cette année.



## Ecoles : classe d'eau 2008-2009

Dans le cadre du programme d'éducation à l'environnement sur la thématique de l'eau et des milieux aquatiques, l'Etablissement Public Territorial du Bassin Saône & Doubs a proposé des animations de sensibilisation en direction des scolaires.

14 classes du bassin versant de la Dheune y ont participé.

La classe de CM1 et CM2 de Mme Silly a travaillé avec Nathalie Damy, du EPTB Saône & Doubs, pour évaluer la qualité de l'eau de la Dheune.

Le 14 avril dernier, les élèves se sont rendus au bord de la Dheune près de la gare puis de la station d'épuration. Après une phase d'observation de la rivière et de ses abords, ils ont prélevé des échantillons d'eau. En classe, ils ont analysés les prélèvements et rédigé leur exposé.

Leur mission ne s'est pas arrêtée là ...

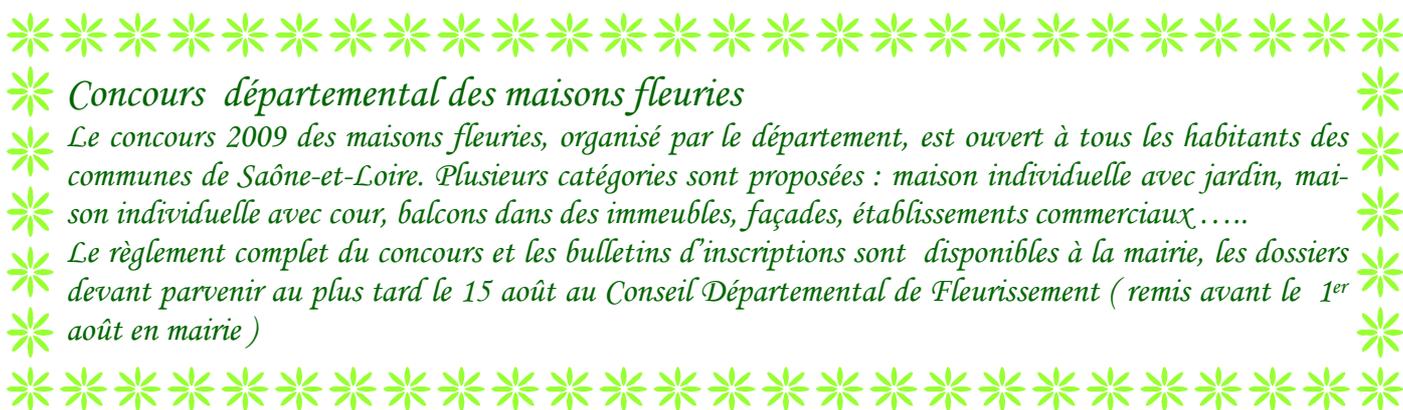
Ils ont envoyé une copie de leur exposé à Monsieur le Maire avec une lettre d'explication. Leur rapport fait apparaître une qualité moyenne de l'eau ainsi que des degrés de pollution légèrement différents : près de la gare, présence de déchets et de mousse ; près de la déchetterie, taux de nitrates plus élevé et traces de phosphates. Voici un extrait de la lettre :

« Nous avons pensé qu'il serait judicieux d'installer des poubelles visibles le long des deux rives avec des logos incitant les gens à jeter correctement leurs déchets. Nous nous engageons à vider les poubelles une fois par trimestre. Il serait intéressant d'organiser une journée annuelle de nettoyage de notre milieu de vie impliquant les habitants volontaires. Lors de cette action, il serait utile de distribuer des mini-doses d'engrais universel afin de faire comprendre aux gens qu'il n'est pas nécessaire d'utiliser de trop grandes quantités d'engrais au quotidien »

Ils continueront d'étudier la rivière et prévoient une réunion de sensibilisation pour les Léodégariens en juin 2010.

Au cours de sa séance du 22 juin, le Conseil Municipal a désigné les membres de la commission qui accompagnera les enfants dans leurs travaux : Daniel Leriche, maire ; Louis Wagner, adjoint ; Laurence Augagneur ; Consiglia Dubois ; Isabelle Ballouard ; Jean-Claude Houdement. Une réunion est prévue à la rentrée prochaine.





### Concours départemental des maisons fleuries

Le concours 2009 des maisons fleuries, organisé par le département, est ouvert à tous les habitants des communes de Saône-et-Loire. Plusieurs catégories sont proposées : maison individuelle avec jardin, maison individuelle avec cour, balcons dans des immeubles, façades, établissements commerciaux.....

Le règlement complet du concours et les bulletins d'inscriptions sont disponibles à la mairie, les dossiers devant parvenir au plus tard le 15 août au Conseil Départemental de Fleurissement ( remis avant le 1<sup>er</sup> août en mairie )

### L'été est là....

Quelques conseils en cas de forte chaleur :

- évitez de sortir aux heures les plus chaudes ;
- maintenez votre maison à l'abri de la chaleur en fermant les volets ;
- rafraîchissez-vous en humidifiant votre peau plusieurs fois par jour et en assurant une légère ventilation ;
- mangez normalement ;
- buvez au moins un litre d'eau par jour et pas d'alcool ;
- donnez régulièrement des nouvelles à votre entourage.

Pour bénéficier d'une aide en cas de canicule, n'hésitez pas à contacter la mairie ou le Service Autonomie 71 (03 85 98 28 00)

En cas de malaise, appelez immédiatement les secours en composant le 15 ou le 18.

### Communauté de Communes « Entre Monte et Dheune »

Les scolaires de St Léger ont bénéficié, cette année encore, d'animations sportives ou culturelles financées par la Communauté de Communes. Les CE2/CM1 de Mlle Drain et les CM1/CM2 de Mme Silly ont pu ainsi



pratiquer l'escalade et le tennis de table et étudier la flore locale ; les classes de CP/CE1 de Mme Vauchey, de CE1/CE2 de Mme Rebillard et des maternelles ont fait du VTT et découvert l'univers des contes. Des cours de VTT ont été dispensés aux

classes de CP/CE1 de Mme Vauchey et des leçons de danse aux classes de maternelles.



### Passeport biométrique

A compter du 25 juin, le nouveau passeport biométrique est délivré en Saône et Loire. Seules quelques mairies équipées de stations d'enregistrement pourront délivrer ce passeport. Voici les plus proches : Autun, Chagny, Chalon-sur-Saône, Chatenoy-le-Royal, Couches, Le Creusot, Montceau-les-Mines. Il est conseillé de prendre rendez-vous avec ces mairies, le temps d'enregistrement étant d'environ 20 minutes. La liste des pièces à fournir et les imprimés de demande sont toujours disponibles en mairie de St Léger.

### NOUVEAU

Sté Générale de Protection Incendie  
3 clos des Fontenelles  
71510 St Léger sur Dheune  
03.85.45.43.15

### Tranquillité vacances

En cas d'absence prolongée, prévenez la gendarmerie qui notera votre adresse et redoublera de vigilance.

Une brochure rassemblant des conseils pratiques et simples à mettre en œuvre est à votre disposition en gendarmerie.

### Bibliothèque municipale

La bibliothèque municipale a salué l'été et les vacances avec la venue, le mardi 30 juin, de Nadia Chafik, écrivaine marocaine de langue française. Et, c'est un nombreux public qui a découvert les multiples facettes d'un pays tiraillé entre traditions et modernité.

Le 15 mai, devant une soixantaine de personnes, Jan Castaings, œnologue et conseiller municipal, a, avec brio, et dégustation à l'appui, décrypté pour leur plus grand plaisir, le goût du vin.



Comme chaque année, les enfants des écoles et du Centre de Loisirs ont entrepris un voyage-lecture grâce à « Complicelivres » et tous ensemble les 22 et 24 juin, ils ont présenté avec beaucoup de talent l'interprétation de leurs livres préférés.

Dès la rentrée de septembre, la bibliothèque accueillera une exposition sur les énergies renouvelables, exposition qui se terminera le 25 septembre par une conférence « habitat et énergies renouvelables » animée par un conseiller du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) de

Saône-et-Loire qui développera les différentes possibilités de maîtrise de l'énergie et d'économie dans l'habitat futur ou existant.

Et bien entendu, toujours de nouveaux livres à emprunter et de nouvelles vitrines à découvrir...

Téléphone : 03.85.45.47.02 Courriel : [bibliothèque@stlegerdheune.fr](mailto:bibliothèque@stlegerdheune.fr)

Horaires d'ouverture : mardi de 10 h à 12 h et de 16 h 30 à 18 h 30

mercredi de 10 h à 12 h

samedi de 10 h à 12 h



### Comité de jumelage

En prélude aux festivités qui auront lieu l'été 2010 à Lustin, le Comité de Jumelage de St Léger vous invite le **15 août** prochain à partir de 19 h à une soirée musicale sur le port, animée par le groupe No'tyl'us.

Vous pourrez vous restaurer et vous désaltérer « comme en Belgique » avec : knack-frites/dessert/bière pression (crémant ou vin possibles pour les plus Bourguignons)

Venez profiter d'une soirée d'été sur le port de plaisance.

**Entrée gratuite**

### Agenda de l'été 2009

**Lundi 13 juillet** : Feux d'artifice Communauté de communes « Entre Monts et Dheune »  
Retraite aux flambeaux et bal gratuit Comité des Fêtes

**Mardi 14 juillet** : Kermesse Amicale des Sapeurs Pompiers  
Apéritif concert avec le groupe Main Rouge à partir de 18h (port de plaisance) Entrée gratuite

**Vendredi 14 août** : Marché nocturne de producteurs locaux (port de plaisance)

**Samedi 15 août** : Soirée musicale Comité de Jumelage (port de plaisance)

**21-22-23 août** : 50ème anniversaire du Comité des Fêtes

**Dimanche 30 août** : Concours de pêche La Gaule de St Léger

**Vendredi 25 septembre** : Animation sur l'habitat, le développement durable et les énergies renouvelables Bibliothèque municipale

### Secrétariat de mairie

Téléphone : 03.85.45.31.72. Fax : 03.85.45.35.20.

Courriel : [mairie@stlegerdheune.fr](mailto:mairie@stlegerdheune.fr)

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 16 h à 18 h ; ouverture jusqu'à 19 h le mardi

Site Internet : [www.stlegerdheune.fr](http://www.stlegerdheune.fr)